

FLASH

CEREMA



Syndicat National des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État et des collectivités territoriales - FORCE OUVRIERE

Ce **complément** au flash CEREMA n° 6 (www.snitpect.fr) vous propose les informations issues de la réunion du **13 novembre 2012**.

Les deux cabinets ministériels

(représentés par madame Morellet-Steiner pour le MEDDE et monsieur Mas pour le METL) ont réuni le 13 novembre toutes les organisations syndicales pour relancer le chantier CEREMA, comme nous l'annoncions dans notre flash n°6.

La DRI et la DRH étaient représentés, et M Larroutou, préfigurateur du Cerema était présent.

La directrice adjointe de cabinet du MEDDE, madame Morellet-Steiner, a présenté les objectifs de la réunion, considérée comme réunion de travail :

1 – discussion autour des missions

2 – discussion autour du protocole

3 – avenir et grandes étapes du projet.

Plusieurs documents ont été fournis, dont un planning, une étude sur l'implantation du site, et une analyse comparative entre différents statuts (SCN, EPA).

Les cabinets veulent redynamiser le projet en lui donnant du sens.

Le **SNITPECT-FO** considère que la discussion a été ouverte, chacun ayant pu présenter ses arguments, notamment FO a pu intervenir sur **le sens** (portage des politiques publiques, appui en complément à l'ATESAT et expertise aux collectivités pour consolider l'égalité des territoires), **les missions** (en

rappelant l'originalité des CETE et STC), **les modes d'intervention** du futur CEREMA, les avantages et inconvénients des différents **statuts** proposés. Nos arguments sont développés dans nos précédentes publications que nous vous invitons à relire.

Les différentes possibilités statutaires

du CEREMA ont été évoquées par les cabinets, en notant d'une part que la solution SCN était la plus rapide et la moins chère (argument largement évoqué jusqu'à présent uniquement par FO) et qu'en terme de gouvernance, celle du CERTU (rappelons qu'il s'agit d'un SCN) était certainement un exemple à suivre (argument également largement évoqué par FO depuis le début des réflexions en 2011).

Trois options ont été évoquées, **le SCN, l'EPA par décret et l'EPA par la loi**, comme le SNITPECT-FO l'avait réclamé.

Le protocole a été largement évoqué, les organisations signataires se plaignant du fait qu'il n'était pas respecté. Notamment sur le point de la préservation des moyens et des effectifs. Les cabinets en ont convenu, et ont indiqué que le CEREMA serait « relativement préservé » mais pas « complètement préservé ». Les baisses d'effectifs continueront donc au rythme ministériel, au moins jusqu'à la création de l'organisme, prévu en 2014. Rien n'est garanti pour la suite.

Le planning prévu par le protocole n'a également pas été respecté, puisqu'il glisse

d'une année.

FO a notamment souligné que les DREAL utilisaient parfois le dialogue de gestion actuel pour faire porter une baisse d'effectifs importante au niveau des CETE.

Devant les arguments portés par FO, la directrice adjointe de cabinet a indiqué vouloir **renvoyer des instructions aux DREAL pour éviter les dérapages.**

Trois conclusions importantes :

1 – les cabinets ne remettent pas en question **le périmètre du Cerema**

2 – une réunion spécifique concernant **la lettre de mission du préfigurateur** a été programmée en urgence pour lundi prochain 19 novembre.

3 – un groupe de travail sur **la refonte du protocole** est programmé, avec toutes les organisations syndicales, y compris FO.

En conclusion, le SNITPECT-FO reste très vigilant sur l'évolution de la réflexion et a noté :

- *un périmètre confirmé,*
- *une nouvelle lettre du préfigurateur en voie de finalisation,*
- *une urgence reconnue et un planning conforté,*
- *des options évoquées sur les possibilités statutaires y compris le SCN et l'EP créé par la loi, selon les préconisations que nous avons fournies,*
- *une volonté évoquée de prise en compte des besoins des collectivités rurales pour l'égalité du territoire,*
- *une remise à plat du protocole*